

# REVUE DE PRESSE

service communication



## Paris-Normandie

### Rouen, Le Havre, Caen. L'Assemblée nationale confirme la suppression des ZFE

Les zones à faibles émissions (ZFE), dans lesquelles les voitures trop polluantes ne peuvent circuler, ont été supprimées fin mai à l'Assemblée nationale. Mardi 17 juin, malgré le vote « contre » des députés macronistes, la loi de simplification qui acte cette suppression a été adoptée.



Par AFP

Publié: 17 Juin 2025 à 16h36 Modifié: 17 Juin 2025 à 18h18

Après un parcours homérique, le projet de loi de « *simplification* » était soumis à un vote hautement incertain mardi 17 juin à l'Assemblée, les macronistes projetaient de voter contre ce texte qui abroge notamment les zones à faibles émissions, à rebours de leurs alliés du Modem et d'Horizons.

#### Retournement de situation

Malgré une division du camp gouvernemental, le texte a été adopté par 275 voix contre 252. La droite et l'alliance RN-ciottistes ont voté pour, comme le MoDem et Horizons. La gauche a massivement voté contre. Le groupe macroniste Ensemble pour la République avait lui appelé à voter contre, espérant renvoyer la version sénatoriale du texte, plus neutre, vers la commission mixte paritaire qui devra aboutir à une version commune aux deux chambres.

Les principaux combats parlementaires ont tourné initialement autour de la simplification de l'action publique, et d'une revue « *à la française* » des agences de l'État et organes consultatifs susceptibles d'être supprimés. Sans « *tronçonneuse* », ni « *hache* », s'était engagé le ministre de la Simplification Laurent Marcangeli (Horizons).

Au final, une vingtaine d'instances sont ciblées, au grand dam de la gauche qui a dénoncé des coupes à l'aveugle, mais aussi de la droite et de l'extrême droite déplorant un manque d'ambition.

#### « Un détricotage du droit de l'environnement »

Mais le plus gros de la bataille s'est joué sur des questions environnementales, – les écologistes dénonçant un « *détricotage accéléré du droit de l'environnement* », et des marqueurs du premier quinquennat d'Emmanuel Macron.

Les Républicains et le Rassemblement national ont en effet obtenu la suppression des zones à faibles émissions, qui excluent des véhicules anciens et polluants, avec le concours de certaines voix macronistes et LFI, même si ces derniers sont opposés au reste du projet de loi.

Contre la gauche et une partie du bloc central, la droite et le RN ont aussi obtenu un net recul du « *zéro artificialisation nette* » (ZAN), dispositif de lutte contre l'artificialisation des sols, en permettant aux collectivités de « *dépasser jusqu'à 30 %* » la limite de surfaces aménageables.

### **Des votes très médiatisés**

Des votes très médiatisés qui « écrasent tout », y compris certains « compromis intéressants », regrette le rapporteur Stéphane Travert, apparenté au groupe macroniste Ensemble pour la République (EPR).

Ainsi les députés EPR ont acté dimanche un vote contre, espérant renvoyer la version sénatoriale, plus neutre, devant la commission mixte paritaire (CMP, sept députés et sept sénateurs) chargée de trouver un compromis.

Une décision majeure puisque l'addition de leurs voix à celles des groupes de gauche, tutoierait la majorité absolue. Et la gauche votera largement contre une « *loi Trump-Milei* », a critiqué mardi Mathilde Panot, cheffe des députés LFI. Cette stratégie aura donc été un échec.

« *Les chantres de la culture du compromis* » ne la défendent que « *lorsqu'il y a une victoire à la fin de ce qu'ils défendaient* », s'agace Ian Boucard (LR), à l'initiative de l'un des amendements supprimant les ZFE.

### **Un texte « fortement attendu par le monde économie »**

Après le vote, la ministre chargée du Commerce et des PME Véronique Louwagie (LR) a défendu un texte « *fortement attendu par le monde économique* », quand son collègue de la Fonction publique et de la Simplification Laurent Marcangeli (Horizons) a vanté un projet de loi qui « *répond à une demande claire : alléger les contraintes administratives qui pèsent sur leur quotidien et freinent leur développement.* »

« *Nous avons donné des coups de boutoir à la bureaucratie, remis en cause l'écologie punitive* », a revendiqué Matthias Renault (RN), assumant de « *remettre en cause l'œuvre d'Emmanuel Macron* ».

« *C'est un texte qui fragilise ce que nous avons construit depuis huit ans* », a rétorqué pour sa part la députée EPR Marie Lebec, alors que le gouvernement avait proposé sans succès un compromis en n'imposant les ZFE qu'autour de Paris et Lyon.

## Paris-Normandie

### La fin des Zones à faibles émissions votée ? Le « gloubi-boulga » qui écoëure cette députée rouennaise

Une majorité de députés à voter le projet de loi dit de « simplification de la vie économique » mardi 17 juin 2025, texte qui prévoit, notamment, la fin des Zones à faibles émissions (ZFE). Mais est-ce la fin de l'histoire ?

*Par Anthony Quindroit*

Publié: 17 Juin 2025 à 20h22

Les Zones à faibles émissions asphyxiées ? [Celle de Rouen, du Havre et les autres](#) ont en tout cas du plomb dans l'aile après l'adoption du projet de loi dit de « simplification de la vie économique », mardi 17 juin 2025, par une majorité de députés : 275 voix pour et 252 contre.

Une déception pour la députée rouennaise Florence Hérouin-Léautey (Parti socialiste) qui pointe « *le gloubi-boulga* » de cette proposition de loi « *rejetée au bout du bout par ses instigateurs* » et « *qui se termine sur un texte dénaturé et extrêmement populiste* ». « *Cette proposition de loi est passée sur une alliance de la droite et de l'extrême droite* », note la députée seinomarine, constatant que les macronistes, pourtant à l'origine du projet, ont voté contre.

### Commission à venir

La ministre de la Transition écologique Agnès Pannier-Runacher a elle-même indiqué « *prendre acte du vote* » mais indique qu'elle « *regrette que ce texte ait été dévoyé de ses intentions premières de simplifications légitimes pour conduire à des reculs préoccupants sur des questions environnementales* ».

Est-ce donc la fin des ZFE ? Pas encore : « *On demande la suspension de la navette parlementaire* », indique la parlementaire normande. Le dossier doit désormais passer devant une Commission mixte paritaire, où sept députés et sept sénateurs devront s'accorder sur un texte faisant consensus. « *La pollution de l'air, c'est 40 000 morts par an. Les ZFE sont un vrai enjeu de santé publique et de lutte contre le dérèglement climatique. C'est un très mauvais signal...* »



## "Discuter avec les enfants, un vrai bonheur" : près de Rouen, des retraités mangent à la cantine de l'école



Jacky déjeune avec Mathilde, Axel, Aline et Colline dans la cantine de l'école de Saint-Martin-de-Boscherville. © Radio France - Chloé Martin

Chloé Martin - Publié le mardi 17 juin 2025 à 20:16

L'école de Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Maritime) ouvre régulièrement ses portes aux retraités du village, le temps d'un repas à la cantine. Une manière de tisser du lien entre générations.

À peine arrivée devant la grille de l'école, Catherine est hélée par une foule d'enfants. *"Tu manges avec nous ce midi ?"* La retraitée de 70 ans s'est inscrite à la **cantine intergénérationnelle proposée à Saint-Martin-de-Boscherville** depuis la fin avril, à l'initiative du CCAS. Le mardi tous les quinze jours, cinq retraités du village déjeunent ainsi avec les écoliers.

### "Ça me change de mon quotidien"

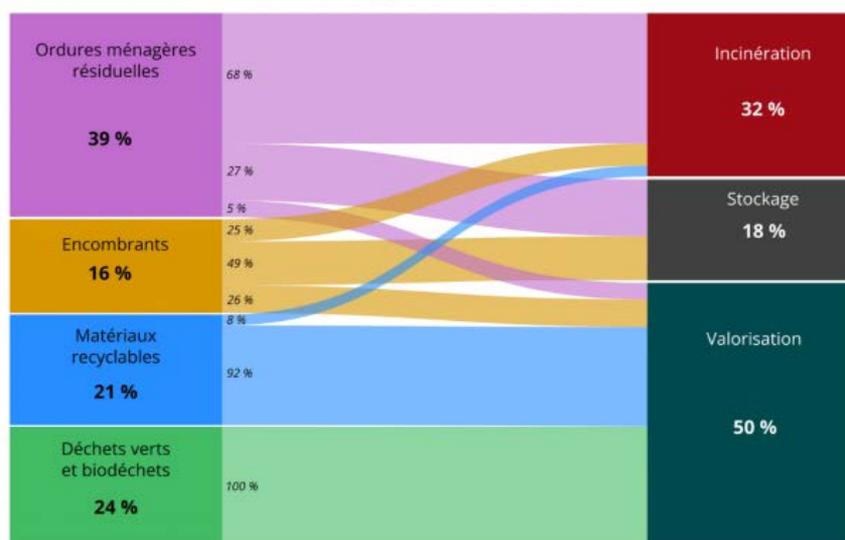
*"J'ai fait un planning avec les prénoms, comme ça, il n'y a pas de bagarre ni de disputes"*, sourit Catherine. Ce jour-là, ce sont Lucie, Juliette Garance et Jade qui partagent sa table. *"On discute du repas, d'où on habite, de ce qu'on a fait comme devoirs le matin"*, énumèrent les filles. *"Moi, ça me plaît bien, ça me change de mon quotidien. Je suis toute seule, mes petits-enfants sont loin et je ne les vois pas souvent"*, confie Catherine. À la cantine, elle est entourée d'enfants, dont certains qu'elle a gardés bébés, en tant qu'ancienne assistante maternelle.

À la table voisine, Alice, Axel, Mathilde et Colline mangent avec Jacky, *"l'ancêtre"*, plaisante-t-il. *"À chaque fois que je viens voir les enfants, on me demande si j'ai fait la guerre. Et non ! Je suis né en 1951."* Sa femme, une autre Catherine, a elle aussi le droit à ses questions. *"La dernière fois, les plus jeunes enfants m'ont dit que la retraite, ce n'était pas terrible, parce qu'on est vieux et puis après, on meurt. Je leur réponds que je suis justement là pour rester jeune !"*, s'amuse la retraitée.

Ces cookies permettent de partager ou réagir directement sur les réseaux sociaux auxquels vous êtes connectés ou d'intégrer du contenu initialement posté sur ces réseaux sociaux. Ils permettent aussi aux réseaux sociaux d'utiliser vos visites sur nos sites et applications à des fins de personnalisation et de ciblage publicitaire.

Ce repas a aussi pour elle un goût de nostalgie. *"J'ai été institutrice ici. Je trouve ça super de discuter de l'école et de choses et d'autres avec les enfants, c'est un vrai bonheur."* Les sourires et rires prouvent que le pari de Lucie Dorange est réussi. L'adjointe à la mairie de Saint-Martin-de-Boscherville, chargée du CCAS, a initié le projet, co-financé par la Carsat. *"Ça apporte autant aux enfants qu'aux personnes âgées de se rencontrer et d'échanger. Ça sensibilise aussi les enfants au vieillissement. Nos parents, nos grands-parents vieillissent, il ne faut pas les laisser tout seuls."* La mairie **envisage déjà de prolonger ces repas** intergénérationnels à la rentrée et espère voir ce rendez-vous devenir hebdomadaire.

### Déchets ménagers et assimilés collectés par type de déchets en Normandie, et leur destination



Source : Ademe, Sinoe et enquête Collecte 2021 (traitement Insee).

Document Insee

*Par la rédaction*

Publié: 17 Juin 2025 à 19h00

En Normandie, plus de deux millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés sont collectés en 2021. Avec 640 kg par habitant et par an, la quantité de déchets dépasse de 17 % la moyenne métropolitaine (550 kg/hab.).

Par rapport au niveau métropolitain, la quantité plus élevée de déchets par habitant en Normandie, est principalement due aux déchets verts et biodéchets (+ 68 kg par an par rapport à la moyenne nationale) et aux encombrants.

Au cours des dix dernières années, le tri s'est intensifié, entraînant une hausse de 15 % des collectes séparées et de 34 % des dépôts en déchèterie. Près de la moitié des déchets ménagers sont désormais valorisés, soit par recyclage des matériaux, soit par valorisation organique (compost, biogaz).

Ainsi, la totalité des déchets verts et biodéchets est valorisée et les matériaux recyclables le sont aussi presque intégralement. En revanche, les encombrants sont plus difficilement valorisables, tout comme les ordures ménagères résiduelles, en raison de leur absence de tri préalable.

La production de déchets par habitant varie fortement d'une intercommunalité à l'autre, avec des volumes souvent plus élevés dans les zones touristiques du littoral.

## Tendance Ouest

### Santé publique. Des dizaines d'enfants intoxiqués au plomb ces dernières années en Normandie : le saturnisme reste bien présent

Santé. En Normandie, 787 plombémies ont été recensés entre 2016 et 2023. Santé publique France alerte sur la persistance du saturnisme infantile, en particulier chez les jeunes enfants exposés à des logements anciens ou des facteurs de risque sous-évalués. Voici les zones les plus touchées.

Publié le 17/06/2025 à 17h45, mis à jour le 17/06/2025 à 17h59 - Par Mathilde Rabaud



Plomb dans le sang : un danger invisible qui continue de toucher les enfants en Normandie. - unsplash

Malgré les progrès réalisés depuis 30 ans, **le saturnisme** (intoxication au plomb) reste une réalité en Normandie, touchant particulièrement **les enfants de moins de 7 ans**. Le dernier bilan publié par Santé publique France dresse un état des lieux préoccupant sur la période 2016-2023.

En tout, **787 plombémies** (analyse du plomb dans le sang) ont été analysées dans la région, dont 599 primo-dépistages et 188 suivis.

#### Des enfants trop souvent exposés au plomb dans leur environnement

**Seulement près de 45%** des primo-dépistages ont concerné des enfants de moins de 7 ans (pourtant la cible prioritaire du dépistage). C'est bien en deçà des attentes, surtout quand on sait que cette tranche d'âge est **la plus vulnérable à la toxicité du plomb**, en raison de l'immaturation de leur système nerveux.

Les cas sont concentrés **dans l'Eure et la Seine-Maritime**, deux départements où les logements anciens, les **peintures au plomb** dégradées, ou la présence de cas dans l'entourage, figurent parmi les principaux facteurs de risque.

#### Des niveaux de plomb inquiétants chez les enfants dépistés

Parmi les enfants testés, **11% dépassaient le seuil de vigilance fixé** entre 25µg/L et 50µg/L, avec 6% des moins de 7 ans dans ce cas. Un chiffre préoccupant, d'autant que seulement la moitié des enfants concernés ont bénéficié d'un suivi médical adapté.

Depuis 2015, le seuil de déclaration obligatoire du saturnisme est fixé à 50µg/L, ce qui implique une intervention rapide des autorités sanitaires dès qu'un cas est identifié.

## **42 cas de saturnisme confirmés, mais des facteurs encore flous**

Sur les sept années étudiées, **42 enfants ont été officiellement diagnostiqués comme atteints de saturnisme**. Parmi eux, certains profils reviennent fréquemment : enfants adoptés, enfants de migrants, ou encore apprentis exposés dans le cadre professionnel.

Plus inquiétant encore : 31% des apprentis dépistés étaient porteurs d'une plombémie supérieure au seuil. De plus, dans 70% des primo-dépistages, les facteurs de risque n'ont pas été correctement renseignés, un angle mort majeur pour la prévention.

### **Pourquoi faut-il agir vite contre le saturnisme ?**

Même à faible dose, le plomb peut avoir des effets irréversibles sur le développement de l'enfant. Une plombémie élevée est associée à **une baisse du QI, des troubles de l'attention, des difficultés d'apprentissage, et des atteintes neurologiques**.

Or, l'intoxication est évitable, à condition de dépister tôt les enfants exposés. Le dépistage est recommandé dès les bilans de santé des 9<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> mois, en cas de logement ancien, de peintures suspectes, ou de comportements à risque (pica, ingestion de poussière, etc.).

### **Un enjeu majeur de santé publique en Normandie**

Ce bilan rappelle que le saturnisme infantile n'est **pas un problème du passé**. En Normandie, comme ailleurs, la surveillance doit être renforcée, en particulier dans les zones à habitat ancien. Pour protéger les enfants, il est essentiel de mieux informer les familles, former les professionnels de santé, et systématiser le repérage des facteurs de risque.

## Paris-Normandie

### RSA, handicap, Ehpad... Les solidarités humaines au cœur du prochain conseil de la Seine-Maritime

Jeudi 19 juin 2025, le conseil départemental de la Seine-Maritime se réunit en séance plénière. Les solidarités humaines sont au centre des 35 rapports soumis à délibération. RSA, réinsertion, handicap et MDPH, Ehpad seront au cœur des débats.

*Par Delphine Letainturier*

Publié: 18 Juin 2025 à 07h02

« C'est une séance copieuse sur les solidarités humaines qui nous réunira jeudi 19 juin 2025. » [Bertrand Bellanger](#), président du Département de la [Seine-Maritime](#), s'il rappelle que « la période est éprouvante pour les finances de la collectivité », souligne aussi qu'il ne lésinera pas sur ces compétences en leur consacrant plus d'un milliard d'euros.

#### Job 76 généralisé

Après deux ans d'expérimentation, le service d'accompagnement des allocataires du revenu de solidarité active (RSA), [Job 76](#), est maintenu et généralisé. « En Seine-Maritime, nous comptons 38 000 bénéficiaires du RSA et un tiers a moins de 30 ans, expose Florence Thibaudeau-Rainot, vice-présidente en charge des solidarités humaines. Depuis deux ans, plus de 1 700 personnes ont été accompagnées. » Au total, au 31 décembre 2024, plus de 960 allocataires sont sortis du dispositif, parmi lesquels un peu plus de la moitié a trouvé un emploi (a minima un CDD de 6 mois) ou une formation. Le taux de sortie s'élève donc à 51,2 % sur les deux ans. Job 76 devrait être pleinement opérationnel au 1er octobre 2025.

#### RSA : lutte contre la fraude

Le Département renouvelle sa convention insertion-emploi pour 2025-2027 avec l'État, qui repose notamment sur l'accompagnement et le retour à l'emploi et la lutte contre la fraude. « Chaque année, ce sont 8 à 10 millions d'euros que l'on récupère. On applique une tolérance zéro », souligne Bertrand Bellanger.

#### Agir pour les plus fragiles

Une maison départementale de l'autonomie et des aidants est expérimentée sur le territoire Dieppe-Neufchâtel, destinée aux personnes âgées et en situation de handicap. Un guichet unique qui vise un meilleur accueil et un meilleur accompagnement. Le Département a aussi élargi l'expérimentation de la 76 Mobile à 90 communes, ce bus qui lutte contre l'isolement et favorise l'accès aux droits des personnes « qu'on appelle les invisibles », note la vice-présidente.

Par ailleurs, le délai de traitement des dossiers déposés à la Maison départementale des personnes handicapées ([MDPH](#)) est en train d'être réduit, grâce à un renforcement de ses moyens. « Au 30 avril 2024, 36 000 dossiers étaient en attente. Actuellement, on frôle les 20

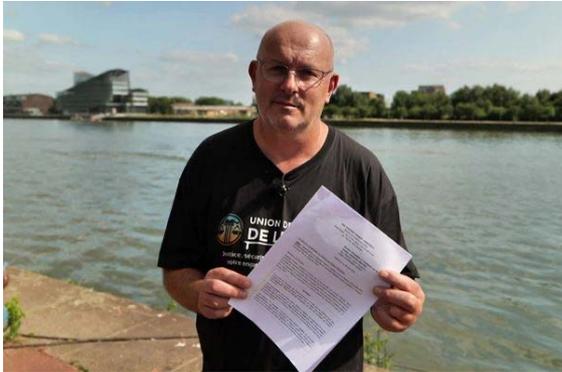
000 », indique Florence Thibaudeau-Rainot qui rappelle que le nombre de dossiers concernant des enfants a bondi de 43 % en trois ans.

### **Tarif différencié dans les Ehpad**

Chaque année, le Département fixe le montant des tarifs d'hébergement pour l'ensemble des résidents d'un établissement. Depuis octobre 2023, un tarif différencié peut être appliqué dans les [Ehpad](#) habilités à l'aide sociale. Un résident ne bénéficiant pas de l'aide sociale pouvait ainsi se voir appliquer une majoration de 10 % du tarif appliqué aux résidents en bénéficiant. Un décret autorise, depuis le 31 décembre 2024, à étendre cette possibilité en permettant une majoration jusqu'à 35 % pour aider un secteur en crise. La Seine-Maritime fait le choix de limiter cette modulation tarifaire à hauteur de 15 % maximum.

## France 3 Normandie

### Stockage illicite, mensonge, fraude... Après l'incendie près de Rouen, un nouveau rapport dénonce Bolloré Logistics et sa filiale



Stockage illicite de déchets dangereux, fraude durant l'enquête auprès du BEAR-RI, le nouveau rapport mettant en cause Bolloré Logistics fait l'effet d'une bombe. • © FTV / Karima Saidi, Stéphanie Letournel

Écrit par [Maeva Dumas](#)

Publié le 17/06/2025 à 09h19

Un rapport transmis par le propriétaire de l'entrepôt, où s'est produit l'incendie en janvier 2023, accuse notamment ses locataires, Bolloré Logistics et sa filiale, d'avoir stocké des déchets dangereux illégalement.

Nouveau rebondissement dans l'affaire de l'incendie d'un entrepôt de batteries de lithium de Bolloré Logistics à Grand-Couronne, près de Rouen en janvier 2023.

Le propriétaire des lieux, la société Highway France Logistics, accuse Bolloré Logistics et sa filiale Blue Solutions d'avoir menti sur le nombre de batteries stockées à l'époque, mais aussi d'avoir fourni volontairement des produits sains lors de l'enquête après la catastrophe.

**" Je pense qu'ils savaient pertinemment ce qu'ils faisaient "**

Pour le militant et président de l'Union des Victimes de Lubrizol, Christophe Holleville, le doute ne subsiste plus concernant les nouvelles accusations portées contre Bolloré Logistics.

*" Ils (Bolloré Logistics et Blue solutions, NDLR) ont pris des risques. Je pense qu'ils savaient pertinemment ce qu'ils faisaient même si au tribunal administratif ils avaient plaidé le contraire "*, dénonce l'activiste.

Dans le rapport transmis par Highway France Logistics, qui gère actuellement pour plusieurs millions d'euros la dépollution du site, les deux entreprises sont accusées d'avoir *"potentiellement développé une activité de stockage illicite et de déchets dangereux avec des stocks minimisés et des batteries défectueuses"*.

S'ajoute également une fraude auprès du BEAR-RI, le Bureau d'enquêtes et analyses sur les risques industriels, de la part de la filiale. "*Blue Solutions a manifestement fourni au BEAR-RI, pour effectuer ses tests, des modules sains qui ne présentaient pas de caractère usagé ou défectueux*", souligne l'institution.

Une dénonciation appuyée sur le fait que "*la plupart des batteries IT2 dataient d'avant 2015 et avaient fait l'objet de signalements techniques internes*" toujours selon le BEAR-RI.

### **Les assurances trop complaisantes ?**

Du côté des militants, ces nouvelles accusations renforcent un peu plus la colère portée à Bolloré Logistics. "*Heureusement que cet incendie n'a pas fait de morts chez les pompiers du SDIS ou même chez les riverains. Si je devais avoir à juger ces gens-là, ça mérite la prison*", lâche Christophe Holleville, révolté.

Un mécontentement aussi alimenté par la "*largesse des assurances*".

Au total, ce sont près de 15 millions d'euros qui ont été remboursés pour les batteries brûlées à Blue Solutions et près de 6,3 millions d'euros pour des pièces automobiles stockées pour de la rechange "*qui n'existent quasiment plus en France*", explique Christophe Holleville.

On se pose la question de si les assurances ne sont pas un peu complaisantes avec des gens à la limite de la légalité.

*Christophe Holleville, président de l'Union des Victimes de Lubrizol*

Un bouleversement de plus dans cette affaire qui risque de peut-être relancer un nouveau volet judiciaire.

## Le Monde

### « Conclave » des retraites : une réunion de la dernière chance prévue le 23 juin, Patrick Martin « très réservé » sur la présence du Medef

Les discussions entre syndicats et patronat achoppent toujours sur la prise en compte de la pénibilité et de l'usure, ainsi que sur l'abaissement à 66 ans, au lieu de 67, de l'âge de départ sans décote.

Le Monde avec AFP

Publié aujourd'hui à 02h10, modifié à 09h23



Christelle Thieffinne, négociatrice de la CFE-CGC, lors d'une conférence de presse à l'issue du « conclave » sur les retraites, à Paris, le 17 juin 2025. CYRIL BITTON / DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

Le patron du Medef, Patrick Martin, s'est dit mercredi 18 juin « *très réservé* » concernant la présence de l'organisation patronale le 23 juin à l'ultime réunion du « *conclave* » sur les retraites. Pour éviter un échec cuisant après trois mois et demi de concertation, le « *conclave* » des retraites, qui devait s'achever mardi, a droit à une journée de plus, le 23 juin, même si des partenaires sociaux hésitent à s'y rendre.

Interrogé sur la présence ou pas du Medef le 23 juin, Patrick Martin a répondu : « *à l'instant où je vous parle, je ne sais pas, mais en ce qui me concerne je suis très réservé* ». « *Nous n'étions pas demandeurs que cette réforme soit réexaminée. A bas bruit, certains sont en train de la détricoter. Or, notre pays a besoin de travailler plus et notre pays est en grande difficulté financière. Au rythme où vont les choses, rapidement nous ne pourrons plus payer les retraites* », a-t-il estimé.

« *Je vais consulter mes instances. Le Medef a fait des avancées remarquables mardi il y a huit jours, sur les carrières des femmes, sur l'usure, sur les invalidités. Ces propositions ont été balayées d'un revers de la main* », a regretté M. Martin. Les syndicats « *ne sont pas très cohérents, tout ce qui a été dit encore hier va dans le sens d'une altération du financement de nos retraites* », a-t-il répété. Sans la signature du Medef, « *un accord serait très relatif* », a jugé Patrick Martin, rappelant qu'elle était « *de loin la première organisation patronale* » avec « *12 millions de salariés* » et « *240 000 entreprises adhérentes* ».

« **L'opération de la dernière chance** »

Le conclave sur les retraites, lancé il y a trois mois et demi, n'a pas débouché sur un accord mardi, date butoir prévue. Une ultime réunion a été annoncée pour le 23 juin, mais le flou demeure tant sur le contenu que sur les participants. A l'issue d'une longue journée de tensions entre représentants de salariés et du patronat, et alors qu'il était près de minuit, la Confédération française démocratique du travail (CFDT) et la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), deux des partenaires sociaux à la table des négociations depuis le 27 février, ont annoncé cet ultime round.

*« On a surtout évité ce soir de dire qu'on a échoué et une dernière tentative, l'opération de la dernière chance, a été tentée par l'animateur du conclave »,* a résumé Christelle Thieffinne, négociatrice de la Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres (CFE-CGC). C'est Jean-Jacques Marette, médiateur expérimenté dans les négociations entre patronat et syndicats de salariés, qui animait le conclave. *« On va réfléchir si on vient entièrement le 23, ou qu'au début, ou pas du tout »,* a toutefois précisé Pascale Coton, négociatrice de la CFTC, *« en colère »* devant la tournure prise par la concertation mardi.

Quant à Christelle Thieffinne, elle va, elle aussi, *« en parler »* à ses *« instances, pour voir si nous venons lundi prochain »*. *« Mais le compte n'y est pas à mes yeux, car le but du conclave était d'équilibrer le système des retraites, et à mon avis, là, l'effort va reposer sur les retraités »,* a développé cette responsable de la CFE-CGC. *« Je ne suis pas super optimiste »* pour un accord, a-t-elle conclu.

### **Le patronat accusé de « planter la négo »**

Une conclusion un peu confuse, loin de l'accord que Matignon avait promis de soumettre au Parlement, au terme d'une journée de discussions laborieuses. Le premier ministre, François Bayrou, avait annoncé lundi qu'il donnerait quelques jours supplémentaires aux cinq partenaires encore présents : CFDT, CFTC, CFE-CGC, côté salariés ; Medef et Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), côté patronat.

Débutées à 9 h 30, les discussions se sont arrêtées à 11 h 30, le temps d'un long déjeuner pour chaque camp. *« L'après-midi, on a repris à 15 heures, on a parlé de pénibilité, puis, à 16 heures, il y a eu une interruption de séance de deux heures à la demande du patronat et ils reviennent pour proposer... rien »,* a regretté en soirée Christelle Thieffinne.

La concertation a repris vers 18 heures. Avec une partie patronale qui *« plante la négo »*, selon l'accusation lancée par la représentante de la CFE-CGC, qui a décrit une *« ambiance tendue »*. Pas question pour autant pour ce syndicat de partir : *« C'est à eux, la partie patronale, de nous dire qu'ils refusent d'avancer. »*

Lors de cette longue journée, les syndicats ont rappelé qu'ils voulaient en particulier obtenir que la pénibilité et l'usure soient prises en compte pour pouvoir partir avant 64 ans, l'âge légal fixé par la réforme Borne de 2023. Parmi les autres *« points durs »*, la CFTC a également posé comme *« ligne rouge »* – objectif impératif – le passage à 66 ans de l'âge de départ sans décote (contre 67 ans), également rejeté par le patronat.

*« Dans la dernière ligne droite, tout ce qui a été impossible dans la journée – nous avons flirté avec l'échec – a été en partie ouvert », a décrit Yvan Ricordeau, négociateur de la CFDT. « Ça a été plutôt bien ouvert sur la pénibilité, plutôt difficilement ouvert sur la question de l'âge de l'annulation de la décote », a poursuivi ce responsable du premier syndicat français.*

### **Un instant de vérité pour François Bayrou**

Les syndicats ont en tout cas enterré la proposition inattendue, lundi, de [François Bayrou d'une « prime » pour inciter les salariés seniors à retarder leur départ à la retraite](#). *« Ce n'est ni une demande d'une organisation syndicale, ni d'une organisation patronale. Elle n'a fait l'objet d'aucun chiffrage et d'aucune étude de faisabilité et, pour l'instant, elle n'a pas été évoquée », a rappelé Yvan Ricordeau à la mi-journée.*

Même si cela ne faisait pas grand mystère depuis le début, le Medef a entériné le 10 juin qu'il ne bougerait pas sur l'âge de départ à 64 ans. Ce qui n'est pas forcément une fin de non-recevoir pour les syndicats. Tout dépendra de ce que le patronat peut lâcher en termes de carrière des femmes, de pénibilité ou d'augmentation de cotisations sociales.

La réussite ou non de ce conclave est un instant de vérité pour le premier ministre, qui avait lancé ce nouveau format de discussions après un compromis noué avec les socialistes pour éviter une censure du gouvernement. L'idée du conclave était principalement de rendre moins impopulaire la réforme des retraites Borne de 2023, qui porte progressivement de 62 à 64 ans le départ à la retraite. Tout en visant l'équilibre financier, alors que le déficit du système est annoncé à 6,6 milliards d'euros en 2030.

## Le Monde

### Le collectif Démocratiser la politique : l'illusion lointaine d'une « parité sociale »

Un groupe de chercheurs et de militants alerte sur la faible présence en politique de personnes issues de milieux populaires, notamment à l'Assemblée nationale.

Par [Malika Cheklal](#) - Publié hier à 15h00, modifié hier à 15h23



Lors d'un vote des députés, à l'Assemblée nationale, à Paris, le 27 mai 2025. JULIEN MUGUET POUR « LE MONDE »

L'élection d'Emmanuel Macron, en mai 2017, a certes mis les partis au tapis sur le plan électoral. Mais le parti macroniste – La République en marche, devenu Renaissance en 2022 –, qui avait souhaité un renouvellement du personnel politique, n'a pas permis une plus grande représentativité sociale. C'est ce que révèle le collectif Démocratiser la politique, orienté à gauche, qui fait l'analyse d'une faible présence des classes populaires et moyennes chez les candidats et les élus en politique. Et ce, peu importe le parti – et son idéologie. Le 10 juin, une centaine de personnes se sont réunies à Paris pour la présentation des premières conclusions d'un rapport sur le sujet.

A partir des données fournies par le ministère de l'intérieur sur toutes les élections, de 2002 à 2024, et des informations sur l'origine sociale des candidats et élus lors de ces scrutins, le collectif, créé en 2022, a enquêté pendant trois ans. Le projet, à cheval entre recherche et militantisme, est porté par le sociologue Kevin Vacher, la conseillère en stratégie Tara Dickman et le militant associatif Taoufik Vallipuram. Il réunit 41 personnes, des chercheurs, des membres de la société civile, et des personnalités politiques, ces derniers ayant contribué par leurs témoignages à cette étude. Derrière cette démarche ? La volonté d'atteindre une « *parité sociale* », soit une meilleure représentation des milieux populaires en politique, seul moyen, selon le collectif, de réparer le sentiment de déconnexion entre les Français et leurs élus.

Et Démocratiser la politique entend appliquer à lui-même ce qu'il dénonce, dès ses premières actions. Ainsi, le 10 juin, des élus issus des classes moyennes et populaires ou des militants associatifs s'exprimaient sur l'estrade, tandis que le premier secrétaire du Parti socialiste, Olivier Faure, présent dans la salle, restait silencieux tout le long. Consigne lui avait été donné de ne pas s'exprimer.

## Plafond de verre

L'Assemblée nationale, où siègent le socialiste, élu en Seine-et-Marne, et 576 autres députés, est représentative de ces inégalités sociales en politique. Si le Palais-Bourbon a progressé, multipliant par cinq, par rapport à 2012, la part d'élus issus des classes moyennes et populaires, il partait de loin. En 2012, ils ne représentaient que 1 % de l'Hémicycle. En 2017, la montée en puissance de La France insoumise et du Rassemblement national (RN) commence à changer la donne. Cette année-là, le parti mélenchoniste obtient 17 sièges et le Front national, devenu le RN en 2018, en gagne huit. En 2022, le nombre d'« insoumis » grimpe à 65 députés, tandis que le RN se retrouve avec 89 députés, permettant un léger sursaut de la représentation des catégories populaires et moyennes. Mais le parti d'extrême droite n'échappe pas à l'embourgeoisement de ses parlementaires : lors des élections législatives anticipées de 2024, quand le RN obtient 125 députés, la part des candidats appartenant aux classes supérieures passe de 27 % à 41 %.

Cette relative amélioration de la représentation des classes moyennes et populaires au sein de l'Assemblée demeure une exception. En une dizaine d'années, les classes supérieures ne cessent de grappiller des sièges toutes élections confondues. Elles passent de 16 % à 22 % entre le début des années 2000 et 2024, alors que la proportion de personnes issues d'un milieu modeste est en recul de 4 points.

C'est aux élections européennes de 2024 que cette parité sociale est la plus faible : plus de 80 % des eurodéputés élus ont un niveau de vie plus élevé que la moyenne des Français. Lors de la présentation du rapport, le sociologue Kevin Vacher expliquait que « *les européennes et les sénatoriales sont des scrutins où la part des classes supérieures explose, car ces élections sont moins exposées médiatiquement et l'entre-soi se resserre au profit de négociations discrètes* ».

Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas l'engagement qui fait défaut. Entre 2002 et 2025, 1,4 million de personnes issues des classes moyennes ou populaires se sont présentées à un scrutin. Mais elles se heurtent à un plafond de verre. Un candidat venu d'un milieu aisé a quatorze fois plus de chances d'être élu parlementaire que celui d'un milieu populaire, à droite comme à gauche.

Afin de pallier cette invisibilisation des milieux modestes, le collectif Démocratiser la politique dresse une liste de recommandations dans son rapport. Au cœur de ces mesures, l'instauration d'une « *parité sociale* » en politique, à l'image des lois sur la parité de genre qui remontent à 1999. Le collectif voudrait également le lancement d'un observatoire de la représentation en politique. D'autres préconisations seront dévoilées lorsque le rapport complet sera dévoilé rendu public à l'automne. De quoi poser les premiers jalons d'un débat dont les politiques, macronistes ou non, ne se sont toujours pas saisis.